Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 10

Artikel: Les inégalités en chiffres : les hommes décident

Autor: Office fédéral de la statistique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848038

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les inégalités en chiffres

Les hommes décident

Dans des domaines importants de la vie quotidienne en Suisse, il existe encore de notables inégalités au détriment des femmes.

Formation

■ Presque deux fois plus de femmes que d'hommes ne poursuivent pas leur formation au-delà de la scolarité obligatoire.

■ La durée d'apprentissage dans les professions typiquement féminines est plus courte que dans les professions masculines.

■ Les femmes n'obtiennent qu'un tiers des licences universitaires et qu'un cinquième des doctorats.

■ Deux pour cent seulement des professeurs d'université sont des femmes.

Activité professionnelle

■ Cinq pour cent seulement des femmes ayant une activité lucrative exercent dans leur vie professionnelle une fonction dirigeante, contre 17 pour cent des hommes.

■ Leur carrière professionnelle étant souvent interrompue en raison d'obligations familiales, les femmes ne peuvent guère gravir les échelons de la hiérarchie. C'est ainsi que, dans la classe d'âge allant de 40 à 49 ans, cinq pour cent seulement des femmes exerçant une activité lucrative occupent dans leur profession une position dirigeante; chez les hommes du même âge, il y en a 22 pour cent.

Revenu

■ Globalement, les femmes gagnent en moyenne environ 30 pour cent de moins que les hommes.

■ Même lorsqu'il s'agit de postes semblables, la différence de revenu est encore de 20 pour cent environ.

■ La différence de salaire due exclusivement à la discrimination est de l'ordre de 7 à 16 pour cent.

Assurances sociales

■ Les prestations d'assurance se calculent principalement en fonction du revenu, ce qui a pour conséquence que le travail effectué par la femme au sein de la famille ou pour donner des soins n'est pas suffisamment couvert par les assurances.

■ Les femmes (36%) sont nettement plus nombreuses que les hommes (25%) à toucher une rente AVS inférieure à 1000 francs par mois.

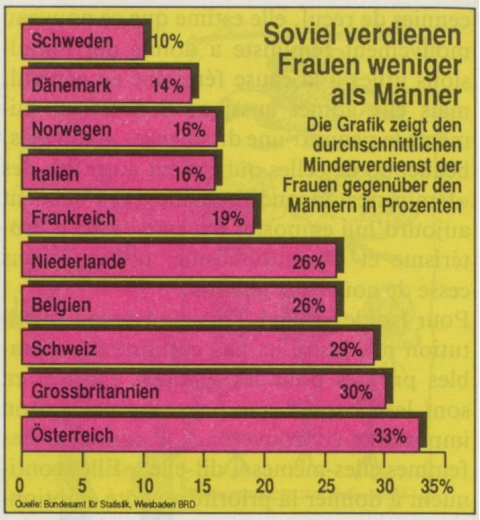

Ce graphique montre de combien de pour cent le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes.

Famille

■ Les travaux du ménage continuent à être l'apanage des femmes. Globalement, elles y consacrent six fois plus de temps que les hommes.

■ C'est pourquoi les femmes qui exercent une profession disposent d'une heure de temps libre par jour de moins que les hommes exerçant une profession.

Politique

■ 14 pour cent seulement des membres des Chambres fédérales sont des femmes.

■ Dans l'administration fédérale, il n'y a que deux pour cent des femmes qui sont en classe 7 ou dans une classe supérieure, contre 13 pour cent chez les fonctionnaires masculins.

Source: Office fédéral de la statistique

(Les chiffres indiqués ci-dessus sont basés sur des données approximatives; ce ne sont que des ordres de grandeur.)

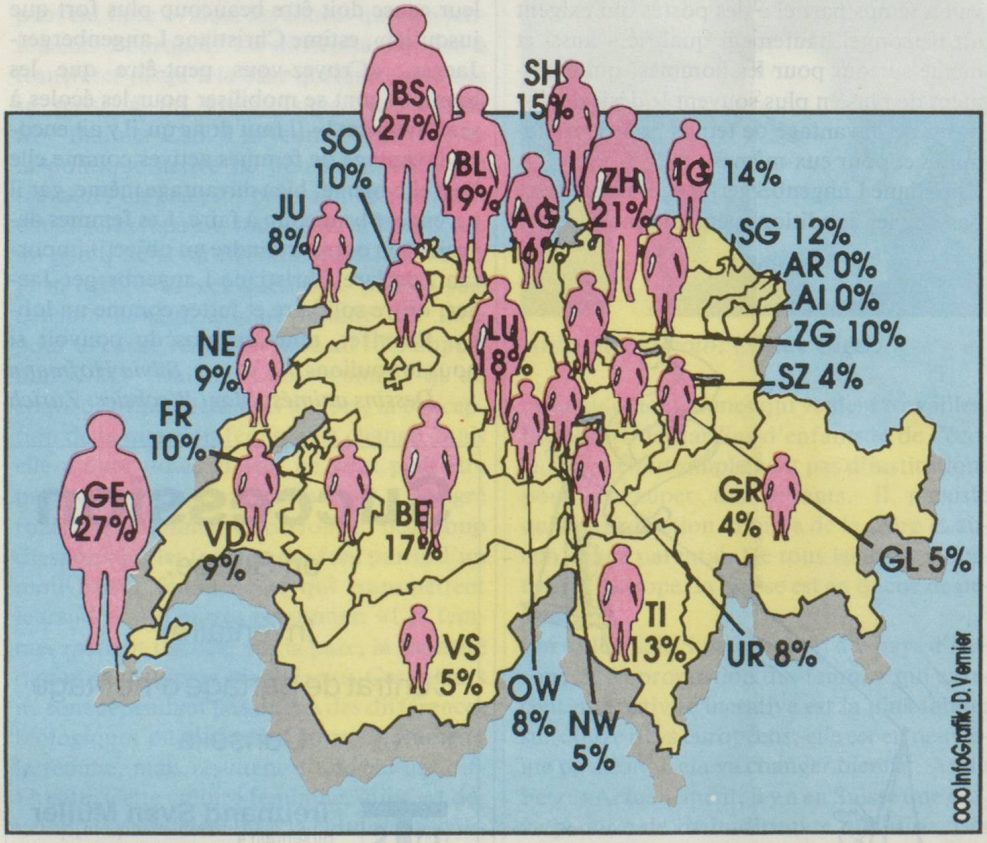

La représentation des femmes dans les parlements cantonaux varie encore beaucoup.

L'annuaire de la NSH consacré aux femmes

Le rapport annuel 1989/90 de la Nouvelle Société Helvétique (NSH) est également consacré au thème «La situation de la femme en Suisse». Il étudie la condition de la femme dans des domaines très variés, dans le passé, à l'heure actuelle et à l'avenir. Les auteurs des articles sont exclusivement des femmes. On peut commander ce rapport au secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16 (environ fr.s. 29.–).